
Enseigner la langue-culture juridique italienne à des non juristes : retour d'une première expérience auprès des étudiant.e.s en Master 2 Internationalisation du développement des PME/PMI – Université de Nantes

Enrica Bracchi*¹

¹Centre de recherches sur les identités nationales et l'interculturalité (CRINI) – Université de Nantes : EA1162 – Faculté des Langues et Cultures Etrangères Chemin la Censive du Tertre BP 8122744312 NANTES Cedex 3, France

Résumé

Le droit est une constante de notre existence : il règle toute vie en société...et toute vie au sein d'une société, d'une entreprise, et ceci indépendamment de sa taille. Aussi bien au niveau des relations internes que des relations externes, que ça soit avec des partenaires nationaux ou à l'international, les futur.e.s chef.fe.s d'entreprise ou responsables d'un service seront un jour confronté.e.s aux langues-cultures juridiques, à l'écrit (contrats, statuts...) ou à l'oral.

C'est à partir de ce constat qu'à la rentrée 2018/2019 nous avons décidé d'entreprendre une nouvelle démarche dans l'enseignement de la langue de spécialité, en proposant un cours de langue-culture juridique italienne à un public de non juristes. Nous avons identifié comme public cible les étudiant.e.s italianistes du Master 2 Internationalisation du développement des PME-PMI de l'Université de Nantes, nouvelle formation lancée en 2017/2018 (Master 1).

Dans notre communication, nous nous proposons de présenter, en un premier temps, les raisons qui nous ont poussée à la mise en place d'un cours de langue-culture juridique auprès de non spécialistes du droit. Deuxièmement, nous nous concentrerons sur les apprenant.e.s et notamment sur l'existence (ou non) de compétences et connaissances en droit et en terminologies juridiques, et d'autre part sur l'incidence de l'apprentissage de la langue-culture juridique dans une perspective professionnelle. Enfin, nous présenterons quelques exemples de supports écrits et oraux portant sur les PME/PMI et leur internationalisation et à portée juridique, que nous avons didactisés afin de les adapter à notre public.

Bibliographie

BALBONI Paolo E., *Le microlingue scientifico-professionali. Natura e insegnamento*, Bologna, UTET, 2000.

DIADORI Paolo (dir.), *Progetto JURA: la formazione dei docenti di lingua e traduzione in ambito giuridico italo-tedesco*, Guerra Edizioni, Perugia, 2009.

*Intervenant

HUGUES Sylvaine (dir.), *Commerces et traductions*, Paris, Presses Universitaires Paris Ouest Nanterre, 2013.

MAZZOTTA Patrizia, SALMON Laura (dir.), *Tradurre le microlingue scientifico-professionali*, Bologna, UTET, 2007.

NARCY-COMBES Françoise, SALAÛN Marie, " Plurilinguisme(s) et entreprise : enjeux didactiques ", *Recherches en didactique des langues et des cultures : Les Cahiers de l'Acedle*, volume 11, numéro 2, 2014. <http://acedle.org/spip.php?article4325>.

VLAD Monica, TOADER Mihaela, PAVEL Eugen Pavel (dir.), " Les langues de spécialité à la croisée des recherches et des cultures ", *Synergie Roumanie*, numéro 2, 2017. <https://gerflint.fr/Base/Roumanie7/>

Note biographique

Enrica BRACCHI est Maîtresse de conférences en Études italiennes à l'Université de Nantes, filière L.E.A., où elle enseigne la langue de spécialité/langue juridique et la traduction pragmatique. Elle est membre du CRINI et membre associée de l'IRDP. Ses travaux de recherche sont orientés autour d'un axe pluridisciplinaire (langue-droit-civilisation) et elle s'intéresse à l'enseignement-apprentissage des langues-cultures sur des objectifs spécifiques, via la mise en place de nouveaux dispositifs.

Mots-Clés: apprenant.e non juriste, italien, langues, cultures juridiques, professionnalisation